



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 3 juillet 2014

Préavis N° 09/2014 concernant la gestion et les comptes 2013 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 30 juin 2014 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 09/2014,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 avis contraire et 3 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2013
- Donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2013

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 juin 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

A. Morier

Anne Morier

La secrétaire

C. Colagioia

Chantal Colagioia

